

# L'écho

Bulletin municipal  
d'information

de Saint-Sulpice-la-Forêt

numéro >157  
octobre 2022

## LE VILLAGE MÉTROPOLITAIN

Chères Sulpiciennes et chers Sulpiciens,



Samedi 8 octobre, les élu-es de l'équipe municipale se réunissent : il s'agit – déjà – de faire le bilan de mi-mandat. Qu'est-ce qui a été réalisé ou pas, de quelle façon ? Et chacun de se souvenir, pour cause Covid, des conditions anormales de sa prise de fonction, et chacune de se remémorer les occasions annulées de travailler avec les habitants et les habitantes. Comment l'équipe aborde les 3 ans qui viennent, sur quoi concentrer les efforts et le temps ? La création de la ZAC de l'Orée de la Forêt et l'obtention du label « Démonstrateur de la ville durable » (France 2030) renforcent les lignes dessinées lors des concertations des années précédentes et tous les efforts faits, collectivement, depuis 3 ans.

## édito

 Vie **MUNICIPALE** P.2

 Vie **LOCALE** P6

 Infos **EN BREF** P.11

Réflexion, esprit d'équipe et action : ce samedi 8, l'équipe municipale a aussi fabriqué 3 hôtels à insectes qui seront bientôt disposés dans la commune. La veille, cette même équipe accueillait sur le chantier de l'ALSH 40 élu-es et agent-es du réseau BRUDED venus voir ce bâtiment en bois, terre et paille, répondant aux urgences climatiques et à la nécessaire résilience de nos modes de vie.

Notre « village métropolitain » choisit un avenir résolument économe en énergie et en carbone. Il choisit aussi de renforcer son esprit de village ouvert, vivant et riche de liens forts entre ses habitants. Autour de l'école et de la jeunesse, l'attention aux ainé-es, le soutien à la vie associative et la participation citoyenne aux décisions, Saint-Sulpice-la-Forêt agit.

Je vous donne rendez-vous en janvier 2023 pour la présentation de l'action municipale à mi-mandat et en novembre pour l'engagement officiel du financement « Démonstrateur de la ville durable ».

Yann Huaumé, MAIRE DE SAINT-SULPICE-LA-FORÊT



Saint-Sulpice-la-Forêt

[saint-sulpice-la-foret.fr](http://saint-sulpice-la-foret.fr)

## Conseil municipal **DU 14 SEPTEMBRE**

### Finances / France 2030 et démonstrateur de la ville durable

Le conseil municipal approuve la convention de financement entre la Caisse des Dépôts et la commune relative au programme « Démonstrateurs de la ville durable ».

Voir page suivante la présentation du projet « La fabrique du village métropolitain ».

### Convention d'entretien des espaces verts

La commune assurera à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 l'entretien des espaces verts de ces résidences du Landrot et appartenant à la société d'HLM Espacil Habitat : Joséphine-Baker (6 logements), Louise-de-Penancoët (6 logements) et Louise-Michel (9 logements).

Cette prestation sera facturée à Espacil Habitat sur la base d'un forfait annuel de 1 600 €.



Les délibérations complètes du conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la commune [saint-sulpice-la-foret.fr/vie-municipale/](http://saint-sulpice-la-foret.fr/vie-municipale/)

### Finances DRAC / Étude restauration de la chapelle Notre-Dame-sur-l'Eau

Une subvention de 21 370 € a été accordée par la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) pour la réalisation des études pour la restauration de la chapelle Notre-Dame-sur-l'Eau. Une autre subvention de 15 000 € a été par ailleurs accordée par le conseil départemental dans le cadre du Fonds de solidarité territorial.

### Maison 27 rue Naise : renouvellement du bail

La commune renouvelle le bail de Coallia (association d'aide aux demandeurs d'asile) pour une durée de trois ans.

#### Camille Weiss

est nommée  
conseillère déléguée  
aux Solidarités



## Focus économie d'énergie

Devant l'augmentation des tarifs de l'énergie, la commune met en place un plan d'économie. Outre l'application aux gestes quotidiens, des mesures concernent plus particulièrement l'usage des bâtiments municipaux.

La température de confort est fixée à 19°C (école, cantine, salle polyvalente, mairie, centre culturel).

#### École

- coupure des ballons d'eau chaude le weekend
- aération en fonction du taux de CO2 affiché

#### Salle polyvalente

- pas de location pour le privé du mois d'octobre à mars

#### Salle de sport

- température à 14°
- eau chaude seulement pour les compétitions

#### Décoration de Noël

- uniquement celle avec LED

## Accueil des nouveaux habitants

Le vendredi 2 septembre, une soixantaine de nouveaux habitants ont été accueillis par la municipalité, les associations et des Sulpiciens et Sulpiciennes. Par petits groupes, ils ont emprunté un cheminement dans le village à la rencontre de ses acteurs : le Guibra, la mairie (élu-es et conseil des Sages), l'église (M. Pichard), l'abbaye (avec Patrimonium) et la bibliothèque. La soirée s'est poursuivie autour d'un repas convivial.

### Nouveaux panneaux pour la zone d'activités





# Saint-Sulpice-la-Forêt, démonstrateur de ville durable : une première réunion publique

Le **vendredi 25 novembre** à 17h aura lieu la signature officielle du programme *Démonstrateur de la ville durable* entre Saint-Sulpice-la-Forêt et la Banque des territoires qui agit au nom de l'État pour France 2030. Tous les habitant-es y sont convié-es. Après le temps officiel, les partenaires du projet seront disponibles pour informer et répondre aux questions.

## Un projet pour le cœur de bourg

L'enjeu de « la fabrique du village métropolitain » est de donner une intensité au cœur de bourg en visant une pluralité d'usages, à travers le développement de logements, d'activités commerciales, associatives et tertiaires pour créer une synergie autour de bâtiments et d'équipements à revitaliser.

Le projet met en pratique la frugalité et la sobriété à travers l'économie du foncier, la rénovation de bâtiments, le développement d'énergie renouvelable et la construction en terre, tout en valorisant le patrimoine végétal qui contribue à l'identité de la commune.

Tout ceci se fera avec les habitant-es : la participation citoyenne constitue une des clés de la réussite de cette transformation.

## Les étapes de la démarche

- **Une phase d'étude et d'incubation** (36 mois maximum) : étape soutenue au maximum de 50 % des dépenses engagées.
- **Une phase de réalisation**, qui interviendrait sous condition de l'avis favorable d'un Comité d'engagement après le bilan de la phase d'incubation. Le projet pourrait alors bénéficier d'un soutien financier d'un montant maximal de 10 millions d'euros, incubation comprise, sur 10 ans.

### Nous entrons en phase d'incubation

## Les actions à mener :

- Approfondir la **connaissance du site et des bâtiments conservés** qui feront l'objet de rénovation énergétique et de transformation de leurs usages ;
- Déterminer les conditions et les moyens de **produire de l'énergie renouvelable** à l'échelle du quartier et des bâtiments ;

- Rendre possible la **construction de bâtiments neufs en terre crue porteuse** et la mise en œuvre de matériaux biosourcés pour réaffirmer l'identité patrimoniale du village ;
- S'appuyer sur les acteurs du territoire pour **mettre au point des montages garantissant une mixité** (logement, activité commerciale, tertiaire, ateliers, espaces partagés, culture et associatif) dans des bâtiments de petite échelle ;
- S'inscrire dans une **démarche itérative et participative avec les habitant-es**.

## Les partenaires :

- **Les institutionnels** à savoir les collectivités (Rennes Métropole), l'aménageur Territoires publics, l'IAUR (Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes) qui pilote et anime le programme de recherche & développement « Ecomaterra » autour de la terre crue porteuse avec de nombreux autres partenaires institutionnels, des universitaires et des étudiants, la SEM Energ'lv.
- **Le réseau local et régional** autour du partage d'expériences sur le développement durable et l'écoconstruction : BRUDED, Acroterre, le Collectif des terreux armoricains, Le Guibra.

## La démarche participative

La commune va solliciter une structure qui mettra en œuvre concrètement des actions de participation citoyenne avec tous les acteurs impliqués :

- **Les habitant-es** : afin de s'approprier les espaces, leurs évolutions d'usage et préfigurer de nouvelles dynamiques citoyennes ;
- **Les acteurs économiques et structures ressources** : pour co-définir les besoins en commerces, lieux à dimension économique ;
- **Les acteurs locaux, associations, usagers et services** : pour co-construire les évolutions de la salle polyvalente et ses abords vers un espace culturel / associatif / tiers lieux d'initiatives citoyennes.

## Le coût

Le coût total de la phase d'incubation est estimé à 310 000 €. Le montant de la subvention France 2030 est estimé à 155 000 €, soit 50 % du coût total.

## Chantier participatif **paille - terre**



Un chantier participatif a eu lieu au mois d'août pour la mise en paille des murs extérieurs du nouvel ALSH. Quelque 500 bottes de paille assemblées à Chasné-sur-Illet courant juillet ont été redécoupées et insérées à l'intérieur de l'ossature bois. Elles sont compressées afin de garantir une isolation de grande qualité et une tenue permettant ensuite d'accrocher une première passe d'enduit en terre. Cet enduit joue le rôle d'isolant phonique, de coupe-feu et de masse thermique.

Ce chantier a rassemblé entre 10 et 20 participant-es chaque semaine, avec des profils variés, notamment des jeunes architectes en fin d'étude désabusé-e-s des techniques de construction et d'aménagement d'aujourd'hui. Le choix

de bois, terre et paille fait par la municipalité et la philosophie de l'encadrant du chantier, Fabrice Auvé, sont à leurs yeux une meilleure réponse aux enjeux contemporains.

Ce chantier a permis la rencontre et l'échange entre la matière et les gens sur trois axes :

- Le « tout-à-la-main » enlève le bruit des machines et oblige à travailler ensemble, à faire équipe. Le faire-ensemble fédère, il facilite l'interaction et ouvre à la rencontre.
- Le partage de la vie quotidienne (cuisine, hébergement) renforce cette dynamique de rencontre. Le « camp chantier » a ainsi une dimension d'éducation

populaire, chacun partageant son récit de vie, ses motivations et ses valeurs.

- La formation oblige à penser des temps de transmission théorique aux participants (matériaux, fonctionnement des marchés publics, rencontre avec la maîtrise d'œuvre...).

L'eau de pluie des orages d'août a été collectée (quelques milliers de litres) et a servi à la fabrication de la barbotine, mélange terre-eau enduit sur les bottes de paille.

En ces temps de crise énergétique, ce chantier a été une expérience de construction publique de forte intensité sociale, au carrefour entre construction écologique et éducation populaire.

## ÉCOLE : la rentrée en bref

Nous comptons **218 enfants** répartis en **9 classes** : 4 classes de maternelles (87 enfants) et 5 classes de primaire (131 enfants).

À part pour le niveau CP (25 enfants), toutes les classes sont à double niveau.

La **cantine** est organisée en trois services, en privilégiant les repas communs par tranche d'âge et non par classe.

La **nouvelle classe de maternelle** doit être livrée durant les vacances d'automne. La commune a fait l'acquisition de **capteurs de CO2** avec visualisation installés dans les classes, permettant à l'équipe enseignante et périscolaire d'affiner leurs pratiques de ventilation.



Du bois dans la nouvelle classe



Nouvelle structure de jeu de l'école

# ALSH

## Démarche de création d'identité aux Renards de Feu

Nous en avons assez d'appeler les enfants « petits » et « grands ». Nous avons donc proposé aux enfants de donner des idées pour renommer leurs catégories d'âges tout en restant dans le thème « Renards de Feu ».

Après les votes des enfants et des parents, voici les noms retenus :

- les 3-5 ans, « **Les FEUX FOLLETS** » (au coude à coude avec les Renard'eaux),
- les 6-8 ans, « **Les TETES BRULEES** »,

- les 9-11 ans, « **les ÉTINCELLES** » (les Mor'feux pas trop loin derrière).

Le thème des vacances d'automne sera Batman et Catwoman.

## Un nouveau projet éducatif

Un travail collectif d'écriture (mairie, APE, ASC) du projet éducatif local a été effectué en 2022. Ce document définit la politique éducative portée par la municipalité (axes principaux, valeurs...). Le texte sera présenté, au plus tard, en début d'année 2023.

Le **nouvel accueil de loisirs** devrait être livré au cours du premier trimestre 2023 et les abords seront définitivement réalisés avant l'été.

# PATRIMOINE

## Visites journée du patrimoine



La commune de Saint-Sulpice-la-Forêt a engagé en collaboration avec son conseil des Sages, de l'association Patrimonium et d'habitants volontaires, la réalisation d'un inventaire du patrimoine immatériel de la commune. Le samedi 17 septembre, dans le cadre des journées européennes du patrimoine, la commune a proposé une découverte guidée par Patrimonium du patrimoine historique et remarquable (grange dimière, moulin banal, abbaye de Notre-Dame-du-nid-au-Merle...). Madame Baizeau, architecte du patrimoine a présenté le projet de rénovation de la chapelle de Notre-Dame-sur-l'Eau ainsi que des plans et des photos. Elle a exceptionnellement permis aux visiteurs d'accéder dans la chapelle par petits groupes. À la suite de la visite, il était proposé aux visiteurs d'échanger sur leurs attentes et/ou propositions de récits, iconographies sur le patrimoine immatériel de la commune. Une trentaine de personnes ont participé à ces visites.

## Inventaire immatériel de la commune

Ce projet intitulé « *Un inventaire de tous à chacun* » a pour but d'inventorier les témoignages des habitant-es et les documents d'archives privés (cartes postales, lettres, photographies...) relatant l'histoire de notre commune et de les mettre en lien avec les inventaires déjà existants sur le patrimoine bâti et mobilier.

Cette démarche se voulant résolument vivante et participative, elle s'organise autour d'un collectif de pilotage, d'ateliers et de moments festifs. Elle fera l'objet de restitutions publiques. Elle sera valorisée au travers un parcours d'interprétation, de photos en grand format et tout support permettant la diffusion des éléments recueillis.

Nous souhaitons connaître les habitants, habitantes et acteurs locaux qui souhaiteraient partager les « petites histoires locales » et tous les documents d'archive sur la commune (du 12<sup>e</sup> siècle à nos jours). Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la mairie au 02 99 66 23 63.



*La toiture vue de l'intérieur de la chapelle*

## UNC

### L'exposition : Algérie 60 ans après, si on en parlait

Organisée du 3 au 8 octobre à Liffré, richement dotée par 44 panneaux dont un de Saint-Sulpice-la-Forêt, elle a rencontré un beau succès surtout auprès des vétérans. La génération scolaire invitée a été représentée par les élèves du lycée Simone-Veil, cette histoire étant à leur programme, ils se sont montrés curieux lors de leurs visites.

### La cérémonie du 11 novembre 2022

Dans le cadre de ses travaux sur la recherche mémorielle, notre association a découvert qu'un poilu ayant eu des attaches sulpiciennes, déclaré mort pour la France en 1917, n'a jamais



Jules Belhomme

été inscrit sur un monument aux morts. Avec l'accord de la mairie, cet oubli sera réparé et le nom ajouté sur le monument. Il sera dévoilé lors de la cérémonie le 11 novembre prochain à 11 heures en présence des membres de sa famille officiellement invités.

Nous attendons une présence nombreuse de nos adhérents autour des élus.

Michel Descormiers  
Président UNC Saint-Sulpice-la-Forêt

## Le club « Main dans la Main »

Nos séniors doivent s'adapter en raison de leur rythme de vie différent, ce qui n'est pas toujours évident. Le Club aide nos aîné-es à avoir une vie la plus équilibrée possible. Le mercredi après-midi, tous les 15 jours nous nous retrouvons pour une partie de belote, de petits chevaux ou autres, cette année au local du Landrot après de nombreuses péripéties.

Nos séniors vivent souvent seuls et veulent sortir de chez eux, pour parler et échanger. Les jeux de cartes sont très appréciés : nos aîné-es peuvent alors échanger, bavarder sur l'actualité du moment, exprimer leurs angoisses et inquiétudes.

### Adhérer à notre association

Le Club est ouvert à tous les retraités qui le souhaitent. Le montant de la cotisation est de 10 € par personne, chèque à l'ordre du Club « Main dans la Main ». Vous êtes intéressés, contactez-nous au 06 83 73 18 44, Texier Annick et le bureau du Club.

### Évènements auxquels nous avons participé :

Lundi 19 septembre, 2 circuits de 6 et 10 km ont été proposés par Marches ECC (Ensemble sur les chemins de la convivialité) sur la commune de La Bouëxière. Les personnes dans l'incapacité de marcher se sont retrouvées autour de parties de cartes. Tous les bénéfices ont été entièrement reversés à l'association ELA (Association européenne contre les leucodystrophies).

Les lundis 12 et 26 septembre, notre club a participé aux concours de belote de La Bouëxière et de Livré-sur-Changeon.

À venir : Assemblée générale le mercredi 14 décembre à la salle polyvalente, suivie de la bûche de Noël et du verre de l'amitié.

Mercredi 25 Janvier 2023, dégustation de la galette des rois pour tous les adhérents à la salle polyvalente, sur inscription.

Annick Texier, présidente du club



## L'École de musique de l'Illet

### Nouveautés 2022-2023 :

- Musique pour les 0-3 ans, un enfant/un parent, le mercredi matin de 9h15 à 10h00 aux halles de Saint-Aubin-d'Aubigné (34 € les 8 séances).
- Ensemble de musique irlandaise le jeudi à Chevaigné de 18h30 à 19h30.

### Il reste des places : séance d'essai possible

- En éveil musical pour les enfants de 6 ou 7 ans (CP) les mercredis matins de 9h30 à 10h15, au-dessus de la bibliothèque à Saint-Sulpice-la-Forêt.
- En chant pour enfants, ados ou adultes : le jeudi à Saint-Aubin-d'Aubigné.

**CONCERT DE NOËL** : dimanche 11 décembre à 16h00, salle Émeraude à Gahard, entrée libre au concert animé par les orchestres variés de l'ÉMI !

- Pour tout renseignement, vous pouvez nous envoyer un mail à : emi@emi.asso.fr

N'hésitez pas à nous appeler au : 02 99 37 73 53 ou direction : 07 68 67 32 51

- Site : [www.emi.asso.fr](http://www.emi.asso.fr)



L'équipe des professeurs de musique de l'ÉMI

# Jardins PARTAGÉS

inaugurés en mars dernier, les jardins partagés ont pris forme et couleurs dans une année que notre été très sec n'a pas toujours facilité. Cette première saison s'achève et les utilisateurs en tirent un premier bilan très positif.

Nous disposons à la fois de quinze parcelles individuelles de 30 m<sup>2</sup>, toutes occupées, d'une parcelle commune, d'une petite serre, d'un cabanon et de deux bacs d'eau de pluie. Les chantiers sont nombreux et se poursuivent cet automne pour faciliter nos démarches de jardiniers éco responsables (mise en place de composteurs, renfort des benjes..) et poursuivre la valorisation (design et cultures) de la parcelle commune. Toute personne intéressée peut prendre connaissance de la Charte disponible à la mairie et nous rejoindre sur la parcelle commune, voire de prétendre à une parcelle individuelle si l'une d'elle se libère.

Notre fonctionnement est en création. Des rencontres mensuelles sont en gestation, soit aux jardins, soit autour d'une table (afin d'organiser les chantiers, les saisons, partager les connaissances et créer une association). Afin de poursuivre l'acquisition de nos équipements, nous lançons un appel aux dons d'outils, arrosoirs et brouettes qui seront mis à disposition des jardiniers.

Si la culture des fruits, légumes, fleurs et aromates est bien au cœur de notre action, l'idée est bien de participer à une manière d'habiter ensemble, créatrice de liens et de moments conviviaux et de poursuivre une démarche écologique et sociale qui cultive le respect du vivant

L'inscription des jardins dans la fête de la biodiversité, la présence d'une parcelle cultivée par l'association Des arbres et des papiers, la salade de pomme de terre offerte par la parcelle collective pour la soirée des nouveaux arrivants ou la prohibition des pesticides sont nos témoins.

L'automne donne ses fruits et sa pluie, l'hiver est le temps pour reprendre racine, préparer la nouvelle saison, la deuxième année des jardins partagés.



## PATRIMONIUM

L'association Patrimonium a recueilli, documenté des photos anciennes, raconté l'histoire de Saint-Sulpice-la-Forêt, son passé religieux et le rayonnement de son Abbaye... Ce qui donne une belle dimension à notre commune.

**Journées européennes du patrimoine et du matrimoine :** un coup de cœur tout particulier pour cette superbe journée du dimanche 18 septembre. Animées par notre association, les visites ont connu une belle affluence avec découverte des lieux remarquables et emblématiques comme la halle cohue, chapelle Notre-Dame-sur-l'Eau, moulin banal, église

paroissiale... Merci aux 92 visiteurs attentionnés, curieux tout au long de cette journée, conquis, qui ont contribué à des échanges constructifs et intéressants. Pour faire dans l'ancien... tout était là ! Une Citroën AC4 Torpedo de 1929 n'a pas laissé indifférent les visiteurs, pour le plaisir des yeux et des passionnés de véhicules anciens. Merci à ses propriétaires, monsieur et madame Silly.

Nous étions également présents l'après-midi du samedi 17 septembre pour une découverte guidée et commentée du patrimoine historique, organisée par la municipalité dans le cadre de l'inventaire du patrimoine immatériel de la commune.

### Date à bloquer dans vos agendas

La magie de Noël est de retour dans notre commune avec son **Marché des Créateurs** de Noël, le **dimanche 11 décembre 2022**, de 10h à 18h. Pour garantir un marché de Noël varié et de belle qualité, nous vous invitons à vous inscrire dès à présent. Si vous connaissez des créateurs, n'hésitez pas à leur faire suivre nos coordonnées.

#### >>>CONTACT :

Mail : [patrimonium.sancti.sulpitii@gmail.com](mailto:patrimonium.sancti.sulpitii@gmail.com)  
ou Ghislaine Guinard au 06 10 13 37 89



## APE

### Rando VTT et balade en forêt

Dimanche 18 septembre, nous organisons nos traditionnelles rando VTT et balade en forêt.



Trois circuits (entre 3, 5 et 22 km) étaient proposés au départ de l'école, accessibles aux plus petits comme aux plus athlétiques. Le beau temps était au rendez-vous et le goûter partagé à l'arrivée a permis d'accueillir les nouveaux parents et de se retrouver après les vacances d'été.

### Assemblée générale de l'Association des parents d'élèves

Jeudi 22 septembre a eu lieu l'assemblée générale de l'Association des parents d'élèves (APE). Cette soirée a été l'occasion de présenter le bilan moral et financier de l'année écoulée, d'accueillir de nouveaux parents et d'élire les membres du bureau. Retrouvez tous nos événements sur notre site Internet <https://apesslf.wordpress.com/>  
Il n'est pas trop tard pour rejoindre l'équipe, contactez-nous par mail : [apesslf@gmail.com](mailto:apesslf@gmail.com)

## La rentrée de l'ASC

### Forum des associations

Samedi 3 septembre, rendez-vous incontournable de la rentrée : le forum des associations.

Merci aux animateurs et responsables de section qui ont accueilli les demandes d'information et les inscriptions avec le sourire. Toute la matinée, nos fidèles adhérents sont venus renouveler leur inscription, et de nouveaux amateurs ont découvert le large panel d'activités que l'ASC propose : 35 cette année !

### Lancement de la nouvelle saison

- une nouveauté : le **Hip-Hop** pour notre jeune public,
- relance de la section **anglais**, les amateurs de la langue de Shakespeare vont ainsi pouvoir recommencer à étudier,
- le **tennis de table** fait son bonhomme de chemin et se réjouit cette année d'accueillir de nouveaux adhérents pour constituer une équipe de 14 cette saison !

La liste complète de nos sections se trouve sur notre site [ascstulpicelaforet.blogspot.com](http://ascstulpicelaforet.blogspot.com)

**À la découverte de quelques-unes de nos activités,**  
sous la plume de nos responsables de section :

### Le baby-tennis change d'organisation

Le baby-tennis connaissant un succès grandissant auprès



d'un très jeune public, nous avons décidé de réorganiser les groupes en mélangeant les tout-nouveaux débutants avec les enfants un peu plus expérimentés. Désormais, nos 2 sessions ont lieu le lundi à 17h puis à 18h dans la salle de sport.

Nous leur souhaitons une belle saison auprès de leur animateur Gérard Hugoo !

[asc.ssf.babytennis@gmail.com](mailto:asc.ssf.babytennis@gmail.com)

### La section Nature de l'ASC



En Vie de Nature est un lieu de partage sur la grande et belle thématique de la Nature et du jardin au naturel.

Partage de connaissances lors de rencontres organisées tout au long de l'année, échanges, entre-aide... Mais aussi partage de savoirs, de savoir-faire, notamment lors des trocs aux plantes à l'automne et au printemps, ouverts à tous.

Rendez-vous au troc aux plantes d'automne le dimanche 27 Novembre prochain de 10h à 12h00. Le lieu dépendra de la météo.

D'ici là... Une question ? En Vie de nous rejoindre ? Contactez-nous [asc.ssf.enviedenature@gmail.com](mailto:asc.ssf.enviedenature@gmail.com)





### Hip-Hop, une nouveauté :

entretien avec son animateur, Clément NOËL  
Clément est professeur de Hip Hop depuis 2012. Et depuis cette année, il offre l'opportunité aux enfants de la commune de découvrir cette activité, les mercredis après-midi. À travers sa démarche, cet enseignant vise à transmettre sa passion mais aussi des valeurs fortes comme le sens du collectif et de l'entraide. Cette discipline se veut également riche sur le plan individuel en permettant aux jeunes pratiquants d'accéder à une meilleure aisance corporelle, un travail de mémorisation et l'amélioration de la confiance en soi.

L'ambition fixée pour cette première année est de mobiliser les 17 élèves dans la préparation d'un gala qui viendrait clôturer la saison 2022-2023.

À noter qu'à cette heure, il reste encore quelques places pour intégrer le club.

N'hésitez pas à nous contacter ! [asc.sslf.hiphop@gmail.com](mailto:asc.sslf.hiphop@gmail.com)

### L'activité Ju-Jutsu continue de se développer



Elle compte de nouveaux pratiquants dans ses trois cours du mardi à la salle de motricité de l'école. Nous sommes heureux de les accueillir pour leur faire découvrir cet art de la souplesse sans compétition et sans combat qui vient du Japon. Cet art permet de mieux se connaître et de rester en forme et équilibré grâce aux

différents exercices qu'il propose (échauffement, kata, self, respiration). [wajutsu.stsulpicelaforet35@yahoo.com](mailto:wajutsu.stsulpicelaforet35@yahoo.com)

### L'envol de la section Pétanque



ASC pétanque compte cette année 8 nouvelles inscriptions dont 2 féminines. L'effectif total est de 35 personnes. Il y a un véritable engouement pour cette pratique à Saint-Sulpice-la-Forêt et il faudra réfléchir à l'avenir à une affiliation à la fédération de pétanque. Un tournoi interne d'intégration le vendredi 14 octobre, cette rencontre de début de saison a favorisé la cohésion, la convivialité et l'accueil des nouveaux membres. L'activité continue de fonctionner sur le site du terrain des sports plus adapté.

[asc.sslf.petanque@gmail.com](mailto:asc.sslf.petanque@gmail.com)

Yvan Chapdelaine, responsable du Bouchon de la forêt

### Focus sur la section Yoga

Si certains d'entre nous ont poussé la porte de la section Yoga de l'ASC par hasard, ce n'est pas un hasard si nous revenons y pratiquer le Yoga.

C'est dans le cadre verdoyant de l'IME que l'activité a posé ses valises pour 3 séances hebdomadaires (plus 1 à Chevaigné).

Débutants-tes ou confirmés-ées, nous sommes tous et toutes accueillis avec enthousiasme par Daniel Roux, professeur certifié de Yoga Iyengar.

La pratique du Yoga de B.K.S Iyengar peut se caractériser par l'apprentissage de postures d'alignement ; apprentissage qui requiert observation et ajustement du corps, apaisement du mental.

Chaque séance d'environ 1 heure et demi s'articule autour de :

- l'entrée dans la pratique et dans l'instant au travers du Namaskar.
- la succession de postures debout, allongé, arrière, de torsion (aux douces sonorités indiennes Virabhadrasana I, Utthita trikonasana, Adho Mukha ...) selon le thème de la séance et l'évolution du groupe. Séance que Daniel adapte au gré de l'énergie du groupe, des « petits bobos » ou besoins spécifiques. Si le Yoga Iyengar n'est pas un yoga dynamique, il est intense et aide au relâchement des tensions pouvant impliquer une sensation de grande fatigue en milieu de séance.
- des postures de retour pour un passage progressif vers un moment d'apaisement.
- et enfin, Shavasana ou la posture du cadavre attendu par tous et toutes en fin de séance. Allongés-ées sans mouvement sur le dos pour profiter de quelques minutes de lâcher prise et de quiétude intérieure.

Jessie en dit : « Je pratique le yoga depuis huit ans avec Daniel, et cette pratique est devenue indispensable à mon équilibre. L'attention portée au corps, par la précision des postures, le travail sur la respiration, l'oubli de la performance, la bienveillance qui règne dans le cours, tout est là pour m'offrir un rendez-vous avec moi-même, essentiel dans ma vie trop remplie. »

Un moment pour soi, se ressourcer, faire le vide ou flirter avec ses sensations. Le Yoga B.K.S Iyengar se pratique au sein de l'ASC depuis 2008. La section compte 23 adhérentes et 10 adhérents. Merci à Daniel pour ses conseils précis, avisés et bienveillants et aux pratiquants pour leur confiance renouvelée. [asc.sslf.yoga@gmail.com](mailto:asc.sslf.yoga@gmail.com)

### Événement exceptionnel à Saint-Sulpice-la-Forêt : la Course de caisses à savon du dimanche 25 septembre

Organisée pour la première fois par l'ASC, 9 équipes ont fait courir leur bolide en privilégiant l'aérodynamisme pour certains, l'esthétisme pour d'autres. En bois, en métal, toutes les structures ont passé le contrôle technique : quelques reprises ont été nécessaires pour assurer la sécurité des concurrents. Deux classements ont récompensé d'une part les meilleures vitesses et d'autre part les originalités artistiques. Le trophée « caisse à savon » a été remis au premier concurrent du classement général.



Un grand merci aux bénévoles qui ont œuvré depuis le début de l'année pour trouver le parcours, préparer l'organisation, fabriquer les 500 bottes de paille pour sécuriser la piste, aider les concurrents à construire leur caisse, sécuriser et restaurer le public le jour J.

Le public et les concurrents étaient ravis de cette journée. À refaire.

## Guibra

Le lundi 31 octobre à 19h aura lieu l'**Assemblée générale du Guibra**, suivi d'un apéro monstrueux sur le thème d'Halloween... Venez (déguisé-e ou pas) vous informer sur les activités du Guibra, sa santé financière et morale, son budget prévisionnel pour l'année à venir, ses projets, etc. C'est aussi l'occasion de

vous inscrire comme bénévole si vous le souhaitez, ou bien de faire partie de la collégiale ou encore des commissions propres à chaque activité (commission approvisionnement, commission programmation, etc.).



## La vie de la bibliothèque

- Depuis septembre, votre **bibliothèque municipale est gratuite**. Les bénévoles vous y accueillent toujours avec beaucoup de plaisir et nous souhaitons la bienvenue à plusieurs nouveaux bénévoles.
- Attention **changement d'horaire le mercredi après-midi** : 16h à 18h.
- Un nouveau RDV pour **les 0-3 ans** : le **mardi de 9h30 à 11h** tous les 15 jours (semaines impaires) sauf pendant les vacances scolaires - ouvert à tous pour découvrir les histoires et les livres destinés aux tout-petits.
- Le mercredi 16 décembre, *contes de Noël*.
- Adhérer à notre bibliothèque vous donne accès gratuitement aux ressources numériques du site **des médiathèques de Rennes Métropole** : <https://www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr>, profitez-en !

**>>> CONTACT :**

Bibliothèque : [biblio.stsulpicelaforet@gmail.com](mailto:biblio.stsulpicelaforet@gmail.com)

## Quelques règles élémentaires de civisme, pour le bien-vivre ensemble :

Obligation de tailler et entretenir les haies et les plantations en bordure du domaine public. La responsabilité des propriétaires pourrait être engagée en cas d'accident.

Les propriétaires de chiens sont invités à ramasser les déjections canines. Pour les accompagner dans cette démarche citoyenne, la commune a installé plusieurs bornes distributrices de sacs. De plus, pour la sécurité de tous, les promenades de nos chers amis à quatre pattes doivent se faire en laisse.

Dans un souci du respect d'autrui, pensez à rentrer vos poubelles après les collectes des mardis et vendredis : nuisances visuelles, voire olfactives, et le cas échéant, obstacles au cheminement des piétons et manque de visibilité pour les automobiles.

Comptant sur votre bienveillante compréhension et vous remerciant par avance.



► **Saint-Sulpice-la-Forêt connectée à la ligne b du métro**

À partir du 24 octobre, 19 allers-retours chaque jour entre notre commune et Rennes, de 6h20 à 20h20 :

Ligne 70 aux heures de pointes : correspondance à la station Cesson - Viasilva, entre 20 et 25 min.

Ligne 71 en heures creuses, le samedi et le dimanche : desserte directe via Chevaigné, Betton puis la station les Gayeulles, 35 min.

► **Recensement citoyen à 16 ans**

Vous devez vous faire recenser à la mairie à compter de votre seizième anniversaire et jusqu'à la fin du troisième mois qui suit. La mairie vous délivre alors une attestation de recensement qui garantit votre inscription à la Journée Défense Citoyenneté (JDC).

Ce certificat est obligatoire pour s'inscrire aux examens tels que le BEP, le baccalauréat ou le permis de conduire moto et auto.

**Vous munir du livret de famille, d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile.**

► **Enquête statistique**

L'INSEE réalise du 19 septembre 2022 au 25 mars 2023 une enquête sur la formation tout au long de la vie (FLV). Cette enquête permet de mesurer l'accès à la formation des adultes, que ce soit dans un but professionnel ou personnel, de décrire les formations suivies et de comprendre les difficultés d'accès à la formation. Elle vise aussi à évaluer les compétences qui permettent de gérer les informations dans la vie de tous les jours. Sur la commune, quelques ménages seront sollicités.

Plus de renseignements sur :

<https://www.insee.fr/fr/information/6463703>.

► **CLIC de l'Ille et de l'Illet (antenne MDPH)**

Les rendez-vous du bien vieillir près de chez vous pour les plus de 60 ans et pour les aidants.

1 Place du marché - 35250 St Aubin d'Aubigné  
02 23 37 13 99

[www.clic-ille-illet.fr](http://www.clic-ille-illet.fr)

Accueil téléphonique : du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h30 et de 13h45 à 17h, le vendredi de 9h00 à 12h30

Accueil uniquement sur rendez-vous.

Territoire : Val d'Ille-Aubigné, Betton, Chevaigné, Saint-Grégoire et Saint-Sulpice-la-Forêt.

► **Des Arbres et des Papiers**

Association pour un accueil inconditionnel des personnes exilées.

Nouveau site Internet : <http://desarbresetdespapiers.org>

<https://twitter.com/DADPasso>



## AGENDA

à consulter en intégralité sur le site Internet de la mairie

→ **ASC : Sortie champignon**

- jardin de l'ASC

*Samedi 22 octobre à 9h*

→ **COMITÉ DES FÊTES : repas Fête d'automne**

- salle polyvalente

*Samedi 22 octobre à partir de 19h*

→ **GUIBRA : AG**

- au bar Le Guibra

*Lundi 31 octobre à 19h*

→ **UNC : Cérémonie**

- monument aux mort

*Samedi 11 novembre à 11h*

→ **MAIRIE : Réunion publique présentation France 2030**

- salle polyvalente

*Vendredi 25 novembre à partir de 17h*

→ **ASC : Troc aux plantes d'automne**

- Jardins derrière local ASC

*Dimanche 27 novembre de 10h à 12h*

→ **ASC : Repair café**

- Salle polyvalente

*Samedi 3 décembre de 14h à 17h*

→ **MAIRIE : Noël des aîné-es et apéritif**

- salle polyvalente

*Dimanche 4 décembre à 12h30*

→ **PATRIMONIUM : Marché des créateurs de Noël**

- salle polyvalente

*Dimanche 11 décembre de 10h à 18h*

→ **BIBLIOTHÈQUE : contes de Noël**

*Mercredi 14 décembre*

→ **MAIRIE : goûter de Noël des enfants**

- Guibra

*Mercredi 14 décembre à partir de 15h30*

→ **CLUB MAIN DANS LA MAIN : AG**

- salle polyvalente

*Mercredi 14 décembre à 13h45*



## ↳ SERVICES SCOLAIRES et PÉRISCOLAIRES :

### → École de Niki-de-Saint-Phalle :

5 route de Saint-Denis - M<sup>me</sup> Ménager, directrice  
02 99 66 23 54 - ecole.0350552k@ac-rennes.fr

### → Service Enfance-Jeunesse : garderie et cantine

Sarah : 07 77 46 20 44  
service.education@saint-sulpice-la-foret.fr

### → Accueil de loisirs "Les Renards de Feu" (mercredis et vacances scolaires) :

Quentin : 06 13 16 38 59  
service.alsh@saint-sulpice-la-foret.fr  
<https://alsh.saint-sulpice-la-foret.fr/>

## ↳ BIBLIOTHÈQUE

3 route de Saint-Denis - 02 99 66 27 10  
lundi de 16h30 à 18h, mercredi de 10h à 12h  
et 16h00 à 18h00 et samedi de 10h30 à 12h15  
biblio.stsulpicelaforet@gmail.com

Ouvert seulement mercredi matin pendant les vacances de la Toussaint

## ↳ SANTÉ et BIEN-ÊTRE

PÔLE SANTÉ - 2 RUE DE LA VOIE ROMAINE :

### → Kinésithérapeutes : 02 99 66 20 67

Aurore Merzoug, Mélodie Marteau, Jacob Chavoutier

### → Infirmière : 02 99 66 23 47

Sylvie Jouanjan-Prigent

### → Orthophoniste : 02 99 31 94 90

Charlotte L'Enfant

CABINET MÉDICAL - 4 RUE DE LA VOIE ROMAINE

### → Médecins généralistes : 09 72 61 02 10

Dr Pauline Hamon et Dr Claire Maillet

PÔLE SANTÉ - BIEN-ÊTRE - 6 RUE DE LA VOIE ROMAINE :

### → Ostéopathes : 02 99 66 21 60

Julien Lehuger, Élise Plestan, Maude Buch, Edwidge Berthelot

### → Pédicure-podologue : 06 27 77 93 88

Aline Saliba

### → Kinésiologue : 07 88 23 56 10

Élisabeth Claveau

### → Gestalt Thérapeute - Psychothérapie : 06 60 32 13 04

Elodie Lesage Chevallier

### → Ergothérapeute : 06 61 81 67 18

Thomas Wouters

PÔLE SHIATSU - BIEN-ÊTRE - 10 LE TRONCHAY :

### → "Un temps pour soi" :

Laurence Lemarchand : 06 09 23 27 00

Annaïg Pinçon : 06 63 18 95 70

### → Psychopraticien : 06 42 78 06 07

Cédric Thirouard

## MAIRIE

3 rue de l'Abbaye - 35250 Saint-Sulpice-la-Forêt

02 99 66 23 63

secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr

[www.saint-sulpice-la-foret.fr](http://www.saint-sulpice-la-foret.fr)

### Ouverture au public

le lundi de 14h à 18h30

de mardi au vendredi de 9h à 12h

le samedi de 9h à 12h (tous les 15 jours les semaines paires)

Le maire et ses adjoint.es reçoivent sur rendez-vous.

## ÉTAT-CIVIL

### Naissance :

● Sophia Hervieux, le 21 juillet 2022

● Mona Kerampran, le 29 août 2022

### Mariages :

● Elodie Gerard et Fabien Coudray, le 30 juillet 2022

### Décès :

● Guy Boué, le 5 septembre 2022

● Marylène PIOC, le 7 octobre 2022

La mairie exprime ses sincères condoléances à leurs familles.

## URBANISME

### Déclarations préalables :

● Florian Jacq et Pauline Foliard *Extension et transformation pièce en garage*  
- 2 Clos de la Ransonnière

● Alain Lebreton *Abri de jardin*  
- 1 rés. Jardins des Ransonnières

● EDF ENR *Panneaux photovoltaïques*  
- 6 rue Rosa-Bonheur

● Yvonnick Balusson *Remplacement d'ouvertures*  
- 3 rue des Trois-Pignons

● Romain Ravache *Réparation et réfection de façade*  
- 6 rue Édith-Piaf

● Yves Picard *Clôture végétalisée* - 2 la Porte Neuve  
● Alain Hervé *Isolation et changement d'ouvertures*  
- 3 le Tronchay

● Marcel Stan *Création et remplacement d'ouvertures*  
- 8 rue du Pertue-Renaud

● Pierre Brémont *Balustres* - 2 chemin de la Roulette

● François Ziserman *Abri de jardin*  
- 11 chemin des Cavaliers

● Julien Goulay *Panneaux photovoltaïques*  
- 12 rue Lucie-Aubrac

● Christophe Hersant *Isolation*  
- 103 Les Landes Saint-Denis

## ↳ GESTION DES DÉCHETS

### Ramassage des ordures ménagères :

mardi pour les déchets non recyclables.

vendredi pour les déchets recyclables (1 semaine sur 2).

Lorsqu'une semaine comprend un jour férié, toutes les collectes sont décalées au lendemain.

### PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS - ZA DU TRONCHAY du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h

samedi de 14h à 18h (17h à partir du 1<sup>er</sup> novembre).